# ASSOCIATION DES AVENTURIERS DE BADEN-POWELL PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 12 JUILLET 2020

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des aventuriers de Baden-Powell, tenue par moyen électronique dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, le 12 juillet 2020, à 13h20.

PRÉSENCES: Annexe (2020-07-12-AG-ANN-01)

ORDRE DU JOUR: Annexe (2020-07-12-AG-ANN-02)

## 1 - PRIÈRE ET RÉFLEXION

La présidente du conseil d'administration débute l'assemblée générale avec une petite pensée et un moment de silence à la suite de l'annonce de la mort de Romy et Nora Carpentier la veille. Romy et Nora faisaient partie du mouvement scout.

# 2 - VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente du conseil d'administration, constatant le quorum (86 membres votants et 28 unités présentes), déclare la réunion ouverte.

# 3 - ÉLECTION ET NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QU'Élise Bruneau et Pascal Boivin sont respectivement PROPOSÉS par Julie Rousselle à titre de présidente et de secrétaire de l'assemblée générale #13 après l'assemblée constituante et que cette proposition est APPUYÉE par Sandy Clermont, ceux-ci acceptant;

## IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QU'Élise Bruneau et Pascal Boivin soient respectivement nommés présidente et secrétaire de l'assemblée générale (2020-07-12-AG-RES-01).

## 4 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE l'adoption de l'ordre du jour est PROPOSÉE par Pascal Rousseau et APPUYÉE par Johannie Lemay;

## IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé (2020-07-12-RES-02).

# 5 - LECTURE, MODIFICATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Corrections à apporter :

Au point 8.1 de la page 3, corriger le nom Anjia Pinilih par Anjani Pinilih;

ATTENDU QUE l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, incluant la correction plus haut mentionnée, est PROPOSÉE par Pascal Rousseau et APPUYÉE par Isabelle Lessard, le tout sans relecture préalable puisque les participants l'ont tous reçu à l'avance;

#### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée, incluant la correction plus haut mentionnée, soit adopté, sans relecture préalable (2020-07-12-AG-RES-03).

# 6. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENT SPÉCIFIQUES

## 6.1 Aucune modification proposée

Aucune discussion ne survient puisqu'aucune modification n'est proposée.

#### 7 - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES DIRIGEANTS

À la suite du rapport annuel produit (2020-07-12-ANN-03), Julie Rousselle, présidente, annonce aux membres une période de questions et commentaires avec les membres de l'exécutif présents.

Une précision est apportée en ce qui concerne la fermeture des colonies 4<sup>e</sup> perce-neige et 5<sup>e</sup> des quenouilles. Aucun jeune n'a été recensé cette année. Nous avons donc considéré les unités fermées mais cela n'implique pas que les unités n'existent plus ou que le groupe est fermé.

# 8 - ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# 8.1- Nomination et élection d'un président et d'un secrétaire d'élections

ATTENDU QU'Élise Bruneau et Pascal Boivin sont PROPOSÉS par Julie Rousselle, telle proposition étant APPUYÉE par Catherine Rousseau, pour agir à titre de présidente et de secrétaire d'élections;

#### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QU'Élise Bruneau et Pascal Boivin soient respectivement nommés présidente et secrétaire d'élections pour l'élection de quatre membres du conseil d'administration afin de combler les postes laissés vacants par les administrateurs démissionnaires ou dont le mandat est désormais terminé (2020-07-12-AG-RES-04).

## 8.2- Nomination et élection des membres du conseil d'administration

#### 8.2.1 Vice-président à la gestion

CONSIDÉRANT QUE le poste de vice-président à la gestion est à combler pour un mandat d'une année à la suite de la démission de Pascal Rousseau:

CONSIDÉRANT l'ouverture de la période de candidature pour le poste de vice-président à la gestion par la présidente d'élections;

CONSIDÉRANT QUE Jean-François Petit propose sa mise en candidature au poste de vice-président;

Une période de questions s'ouvre pour Jean-François.

Isabelle Lessard demande quelles sont ses motivations. Jean-François précise qu'il a un intérêt pour la gestion, qu'il a travaillé chez Carrick dans le passé et qu'il connait bien les organismes loisirs, ayant fait partie d'un organisme à Laval. Il veut aider à faire avancer l'Association.

Nicolas Rousseau lui demande quels sont les besoins de l'Association à son avis. Que peut-il apporter ? Jean-François répond qu'il aimerait améliorer le secrétariat et faciliter l'accessibilité de l'Association aux membres. Au niveau de Carrick, il aimerait peaufiner le système déjà en place. Il veut travailler de pair avec le commissariat afin d'assurer d'une bonne gestion du budget.

CONSIDÉRANT QU'aucune autre candidature n'est présentée avant la fermeture de la période de mise en candidature, l'assemblé procède à un vote secret pour l'élection du vice-président à la gestion. Le résultat du vote est de 84.9% en faveur de Jean-François Petit.

## IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU:

QUE Jean-François Petit soit élu à titre de vice-président à la gestion (202007-12-AG-RES-05).

## 8.2.2 Commissaire général

CONSIDÉRANT QUE le poste de commissaire général est à combler pour un mandat de deux ans;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la période de candidature pour le poste de commissaire général par la présidente d'élections;

CONSIDÉRANT QUE Laurence Gagnon Shaigetz PROPOSE Dave Lemay, lequel accepte la mise en candidature:

Dave est appelé à prononcer quelques mots devant l'assemblée concernant sa vision du poste de commissaire général, suivis d'une période de questions.

Dave mentionne qu'il veut ramener le commissariat plus près du terrain. Il veut que la communication soit plus rapide afin d'éviter le manque de suivi et être plus proche des membres et des jeunes. Il souhaite avoir un commissariat plus petit et plus dynamique.

Martine Bélanger Godbout lui demande ce qu'il entend par «équipe plus réduite». Il veut rencontrer chaque commissaire pour avoir une équipe de commissaires qui est plus disponible et plus présente sur le terrain. Il ne désire pas nécessairement avoir une équipe de 15 ou 20 commissaires, mais une équipe de commissaires disponible et présente. Il veut également prôner la polyvalence des commissaires entre les branches.

CONSIDÉRANT QU'aucune autre candidature n'est présentée avant la fermeture de la période de mise en candidature, l'assemblé procède à un vote secret pour l'élection du commissaire général. Le résultat du vote est de 85,2% en faveur de Dave Lemay.

#### IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU:

QUE Dave Lemay soit élu à titre de commissaire général (2020-07-12-AG-RES-06).

#### 8.2.3 Administrateur

CONSIDÉRANT QU'un premier poste d'administrateur est à combler pour un mandat de deux ans;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la période de candidature pour le poste d'administrateur par la présidente d'élections:

ATTENDU QUE Catherine Rousseau PROPOSE Félix Bélanger-Robillard, lequel accepte la mise en candidature;

Félix est appelé à prononcer quelques mots devant l'assemblée concernant sa vision du poste, suivis d'une période de questions.

Félix nous fait part que son plan est de développer et de moderniser nos systèmes informatiques pour aider les membres.

Nicolas Boivin lui demande quelle est sa stratégie à cet effet. Félix indique qu'il veut moderniser les logiciels utilisés, automatiser les systèmes et la gestion des membres, la formation et ainsi que les tâches longues ou lourdes en temps au secrétariat.

CONSIDÉRANT QU'aucune autre candidature n'est présentée avant la fermeture de la période de mise en candidature, l'assemblée procède au vote secret pour l'élection d'un administrateur. Le résultat du vote est de 92,3% en faveur de Félix Bélanger-Robillard.

#### IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU:

QUE Félix Bélanger-Robillard soit élu à titre d'administrateur (2020-07-12-AG-RES-07).

#### 8.2.4 Administrateur

CONSIDÉRANT QU'un deuxième poste d'administrateur est à combler pour un mandat de deux ans;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la période de candidature pour le poste d'administrateur par la présidente d'élections;

ATTENDU QU'Isabelle Lessard PROPOSE Alexandre Livernoche, lequel accepte la mise en candidature;

Alexandre est appelé à prononcer quelques mots devant l'assemblée concernant sa vision du poste, suivis d'une période de questions.

Alexandre nous fait part que son but est de garder une continuité face aux nouveaux membres du conseil d'administration. Ce poste est parfait en considération du temps qu'il peut donner (réunions, suivis, ...).

CONSIDÉRANT QU'aucune autre candidature n'est présentée avant la fermeture de la période de mise en candidature, l'assemblée procède au vote secret pour l'élection d'un administrateur. Le résultat du vote est de 94,2% en faveur d'Alexandre Livernoche.

#### IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU:

QU'Alexandre Livernoche soit élu à titre d'administrateur (2010-07-12-AG-RES-08).

## 9 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Pascal Rousseau présente les états financiers de l'Association se terminant le 31 mars 2020 (2020-07-12-AG-ANN-04).

Les points importants sont discutés avec les membres et des questions sont posées par ceux-ci.

Mylène Labelle demande des précisions concernant la fusion avec Familles aux cents foyers inc. Pascal indique que lorsque l'on nous a donné la base de plein air, il y a eu une fusion avec les Franciscains et, de ce fait, un certain passif était inclus. C'est pourquoi il y a une annotation dans les dépenses.

Sarah St-Armand demande si des bourses ont été octroyées cette année et, si oui, lesquelles. Il y a effectivement eu deux bourses d'octroyées, mais après le 31 mars. Elles apparaîtront donc dans les états financiers de l'an prochain. Seule la bourse étudiante n'a pas été octroyée cette année.

Isabelle Lessard demande quelle est notre situation financière. Pascal Rousseau répond que c'est mi-figue, mi-raisin. La situation va dépendre des enjeux liés à la crise du COVID-19 et des cotisations de début d'année. On a les liquidités nécessaires pour survivre jusqu'à janvier 2021 mais il faut absolument garder une discipline stricte des dépenses et ne subir aucun relâchement.

Josée Barette demande si l'Association engage un expert-comptable pour faire les états financiers. Cette question sera discutée au point 12.

Pascal Rousseau indique que les membres de l'assemblée n'ont pas à adopter les états financiers puisqu'ils reflètent des revenus et dépenses qui ont déjà eu lieu.

## 10 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2020-2021

Jean-François Petit-nous présente le budget pour l'année 2020-2021 pour l'Association (**2020-07-12-AG-ANN--05**).

Points saillants du budget :

- Diminution de la cotisation en raison de la crise COVID-19;
- Minimisation des activités des branches en raison de la crise COVID-19;
- Nouvelle analyse des besoins pour nos assurances. Différentes alternatives seront étudiées;
- Réduction du coût de la formation car la plus grande partie sera donnée à distance en raison de la crise sanitaire;
- Communication : Plus d'effort seront mis sur la publicité et la visibilité;
- Diminution du coût d'électricité puisqu'il n'y a personne au centre; et
- Frais médaille et honneur : La commande a été passée l'an dernier mais la facture a été reçue cette année seulement.

Stephan Lenoir demande s'il y aura un camporee ce printemps et, si oui, les coûts sont-ils prévus au budget. Pascal Rousseau répond que les camporees s'auto-financent en général. En temps normal, c'est seulement les badges qui sont subventionnées par Carrick. Julie ajoute qu'il est prévu d'avoir un camporee l'an prochain mais que les décisions à cet effet seront prises suivant les règles de la santé publique en regard du déroulement de la crise sanitaire.

Stephan Lenoir demande si l'augmentation proposée au point 11 est incluse dans le montant de 50 000 \$ des cotisations. Pascal Rousseau explique que l'assemblée générale établit le montant et le conseil d'administration établit les modalités. Josée Barette précise que la réponse n'est pas claire. Il est donc redemandé si la fixation de la cotisation à 75 \$ est comptabilisée dans le montant de 50 000\$ et Pascal nous dit oui.

Isabelle Lessard demande si l'Association a des recours (par exemple du gouvernement) si la situation se dégrade vraiment. Jean-François répond que l'on reste à l'affut de tout mais que présentement, il n'y a pas de

programme qui s'applique à nous. Un appel est lancé aux membres afin d'informer l'exécutif si jamais quelqu'un voit passer une subvention intéressante ou autre. Les membres de l'exécutif sont très réactifs sur leurs courriels.

ATTENDU QUE l'adoption du budget de l'Association est PROPOSÉE par Jean-François Petit et APPUYÉE par Olivier Gervais;

# IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le budget pour l'année 2020-2021 pour l'Association soit adopté (2019-06-08-AG-RES-09).

#### 11 - ADOPTION DE LA COTISATION 2020-2021

Jean-François Petit nous présente la proposition des cotisations pour l'année 2020-2021 (2020-07-12-AG-ANN-06).

Isabelle Lessard aimerait savoir si, compte tenu de la situation actuelle, il est possible de reporter les dates butoir. Le conseil d'administration va évaluer la situation en septembre, mais il y a beaucoup d'ouverture. La problématique est bien comprise.

Marc-André Longpré et Gabriel Waché demandent si la proposition des cotisations est différente de l'an passé. Jean-François répond que c'est la même chose mais il précise qu'il y aura peut-être une augmentation l'an prochain.

ATTENDU QUE l'adoption de la proposition des cotisations pour l'année 2020-2021 est PROPOSÉE par Jean-François Petit et APPUYÉE par Isabelle Lessard;

#### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE la proposition des cotisations pour l'année 2020-2021 soit adoptée (2020-07-12-AG-RES-10).

# 13 - CHOIX DU OU DES AUDITEUR(S) COMPTABLE(S)

Jean-François nous explique que toute assemblée générale se doit de décider si elle désire nommer un vérificateur des comptes en vue de la préparation de ses états financiers pour le prochain exercice financier mais que l'Association n'est pas tenue de nommer un vérificateur de ses comptes en vertu de sa loi constitutive et peut simplement autoriser les administrateurs à nommer les experts-comptables de l'Association afin de préparer les états financiers pour le prochain exercice financier.

Il précise que nous avons l'expertise à l'interne et qu'il y a des coûts importants reliés, soit environ 5 000 \$ si on engage un expert-comptable à l'externe. La proposition est similaire aux dernières années.

Josée Barette indique qu'avec un expert-comptable, nous pourrions aller chercher des subventions. Le fait de ne pas avoir d'expert-comptable nous bloque-t-il à ce niveau? Et qu'en est-il de la transparence?

Pascal Rousseau précise que si besoin est, rien ne nous empêche de faire faire nos états financiers par un expertcomptable mais ce n'est pas utile puisque l'Association a un bassin de comptables parmi ses membres. En ce qui concerne la transparence, Daniel Ryan, qui est actuellement notre expert-comptable, n'est pas lié à l'exécutif. Josée Barette demande quelles ont été les coûts liés à cet exercice lors des années antérieures. Jean-François indique qu'il n'y a jamais eu de coût car on utilise toujours les membres à l'interne et qu'ils exécutent le travail de façon bénévole.

Jean-François Petit PROPOSE que les membres du conseil d'administration soient autorisés à nommer les experts-comptables de l'Association et Carolyne Lussier APPUIE telle proposition.

Josée Barette demande le vote sur cette proposition.

L'assemblé procède à un vote secret concernant la proposition mentionnée ci-dessus concernant le choix du ou des auditeur(s) comptable(s). Le résultat du vote est de 81% en faveur de la résolution.

# IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU:

QUE les membres du conseil d'administration soient autorisés à nommer les experts-comptables de l'Association (2020-07-12-AG-RES-11).

# 14 - FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 15h00.	
ÉLISE BRUNEAU	PASCAL BOIVIN
Président d'assemblée	Secrétaire d'assemblée